

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Dossier : R-3492-2002 – Phase 2

Nom de l'intervenant : L'Union des producteurs agricoles

**AFFIDAVIT**

Je, soussignée, Marie-Andrée Hotte, avocate, pratiquant au 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, en les cité et district de Longueuil, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis la représentante dûment autorisée de l'intervenante;
2. J'ai une connaissance personnelle du dossier pour lequel une demande de paiement de frais a été déposée en date du 29 mars 2004 relativement au dossier portant le numéro R-3492-2002;
3. Tous les débours, frais et honoraires réclamés le sont en conformité en vertu des normes et barèmes contenus au Guide de paiement des frais des intervenants adopté aux termes de cette décision, et sont exacts;
4. Le registre horaire et que toutes les pièces justificatives relatives aux dépenses pourront être produits sur demande.

ET J'AI SIGNÉ



---

Marie-Andrée Hotte

Déclaré solennellement devant moi  
à Longueuil, ce 29 mars 2004

(s) Danielle Charron, 94,632

---

Danielle Charron, 93,632  
Commissaire à l'assermentation pour tous  
les districts judiciaires du Québec